

La lettre de votre député Denis Masségli



L'édito

UN AN D'ACTION !

Il y a un an, vous m'accordiez votre confiance en m'élisant député de la 5ème circonscription de Maine-et-Loire. C'est un honneur de chaque instant pour moi de représenter un territoire d'une telle richesse et d'un tel dynamisme.

Depuis un an, nous nous employons, le gouvernement ainsi que mes collègues députés, à répondre aux attentes que les Françaises et les Français ont exprimées en choisissant Emmanuel Macron et les députés de la République en Marche ! Nous avons pris des engagements, nous les tenons un à un et nous continuerons de les tenir. Notre programme contenait notamment des valeurs de probité, de liberté et d'émancipation, des valeurs que je porte au quotidien dans mon action.

L'année à venir s'annonce tout aussi riche et intense avec d'importantes réformes en perspective comme celle de la SNCF, la révision constitutionnelle ou encore le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), qui contribueront à libérer les énergies.

Rien ne me détournera des engagements d'action et de proximité avec le territoire et ses habitants que j'ai pris. Je continuerai d'être à l'écoute de vos attentes et de vos préoccupations pour construire les solutions qui permettront à notre pays de se redresser.

Une équipe à votre écoute



Carole Bossard



Adrien Ricard



Josiane Collon



Marc Lerouge

Une permanence proche de vous

25, boulevard Gustave Richard
49300 Cholet

02 41 49 43 20

denis.masseglia@assemblee-nationale.fr

Avec les associations

Les associations participent pleinement à la consolidation du lien social dans le Choletais. Les bénévoles y sont engagés, généreux et volontaires.



- 23 000 € ont été récoltés pour la SPA de Cholet grâce à la mobilisation de nombreux internautes à travers la France.



- La 31e édition du Téléthon a été organisée à Cholet par l'Association Vive la Vie.



- Fil d'Ariane permet la réinsertion via des activités de tri, de recyclage et de nettoyage à Cholet.



- Habitat Jeunes permet de trouver animations et accompagnement pour les jeunes qui viennent se former dans le Choletais.



- Les bénévoles du Secours catholique accueillent réfugiés et demandeurs d'asile.



- La Mission locale du Choletais accompagne les jeunes vers la formation et l'emploi.

Des mesures de crédits d'impôt et d'allègements de charges sur tous les emplois associatifs permettront aux associations d'économiser 1,4 milliard € / an dès 2019.



Avec les agriculteurs

Les exploitants agricoles sont nombreux sur notre territoire : je m'applique à les rencontrer afin d'écouter et de prendre en compte leurs préoccupations, leurs attentes et leurs propositions, pour ensuite les défendre au niveau national. Les années à venir sont en effet charnières pour le secteur agricole, qu'il s'agisse de la mise en œuvre du CETA, ou encore des législations sur l'alimentation et l'équilibre des relations commerciales. Ma priorité : défendre les agriculteurs et les consommateurs.



- Renouvellement de mon soutien aux Jeunes Agriculteurs lors de leur Assemblée Générale au campus de Pouillé.

Le CETA, c'est quoi ?

Il s'agit d'un accord commercial conclu entre le Canada et l'Union européenne



Il facilitera l'exportation de biens et de services aux citoyens et aux entreprises, dans l'UE comme au Canada, tout en garantissant la conformité aux standards sanitaires et environnementaux les plus élevés. C'est une opportunité offerte à nos agriculteurs d'un nouveau marché.



- Rencontre à Cholet du représentant local du Mouvement national des Éleveurs de nos régions.



- Réunion de travail avec la FDSEA pour échanger sur les amendements sur la loi Alimentation qui seront portés à l'Assemblée nationale.



- Salon International de l'Agriculture : à la rencontre des agriculteurs et des éleveurs.



- Déjeuner au Pin-en-Mauges avec la Chambre d'Agriculture locale, l'occasion d'entendre leurs interrogations pour l'avenir.

5 milliards €

C'est le plan d'investissement public prévu par le gouvernement pour l'agriculture d'ici 2022.



Avec les entreprises

Notre territoire est l'un des plus dynamiques de France. Le taux de chômage est faible, notamment grâce au tissu industriel varié d'entreprises de toutes tailles, qui se développent et misent sur le "Made in France".



- Fleuron économique du territoire, le site Michelin de Cholet ne cesse d'innover et de se développer.



- Bodet : entreprise implantée à Trémentines depuis 5 générations. Cet acteur historique local est une référence nationale sur ses métiers.



- Très forte présence des entreprises du territoire au Salon du Made in France : elles doivent servir d'exemple pour la réindustrialisation de notre pays.



- Les rencontres du Cuir à La Romagne : l'occasion de comprendre les démarches éco-responsables déployées par cette industrie, qui a su se renouveler pour se développer.



- L'antenne choletaise de la CPME, porteuse du dynamisme des entrepreneurs de notre territoire.



- Little Mary, situé à la Tessoualle : l'incarnation d'un savoir-faire local.

« Ici, l'entreprise est un patrimoine. »

Denis Masségla





- Toujours à l'écoute des organisations syndicales et patronales, avec lesquelles je dialogue sur les réformes nécessaires à mener pour redresser notre économie.

La loi PACTE

Le **Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises** a pour but de :

- faire grandir nos entreprises pour leur permettre d'innover, d'exporter et de créer des emplois ;
- repenser la place des entreprises dans la société et mieux associer les salariés à leurs résultats.



J'ai organisé **6 consultations** sur la loi PACTE sur le territoire : l'occasion de présenter les mesures prévues aux **partenaires sociaux** de mieux comprendre la façon dont ils les perçoivent.

De ces échanges, **des propositions fortes ont été retenues et remontées au gouvernement** : elles représentent la position des acteurs de terrain, la réalité des entrepreneurs et des salariés choletais. Elles se concrétiseront dans le texte qui sera examiné au Parlement à l'automne.



« PACTE sera centré sur les TPE-PME et inspiré de la réalité du terrain »

Denis Masségla



Delphine Gény-Stephann, **secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances**, était à Cholet à mon invitation le 1er juin .



- Présentation et échanges sur la loi avec les acteurs économiques du territoire à la CCI Formation Cholet.



- Visite de l'Abeille, entreprise emblématique du territoire choletais.

Avec le territoire,

En tant que député de la majorité présidentielle, je m'attache à expliquer la politique du gouvernement tout en veillant à ce qu'elle réponde aux attentes du quotidien des habitants de notre territoire. Je m'emploie ainsi à rencontrer notamment les acteurs du service public et parapublic qui répondent à des enjeux nationaux tels que la santé ou la formation professionnelle.



- Pose de la première pierre de l'EHPAD "le Clair Logis" à Sèvremoine.



- Présentation du fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Beaucozzé.



- Rencontre avec les acteurs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cholet.

Concrètement, d'ici 2022 :

- - Minimum vieillesse : +100 € nets / mois
- - Allocation Adulte Handicapé : +90 € nets / mois



- Inauguration à Cholet des nouveaux locaux de La Bonnauderie qui forme les apprentis de demain.

La hausse de la CSG

Elle a pour but de préserver le fonctionnement de notre modèle social en redonnant du pouvoir d'achat à tous les actifs, c'est à dire à ceux qui financent les retraites.

Pour les retraités qui ne bénéficieront pas de l'allègement de charges salariales, elle ne concernera pas les pensionnés dont le revenu fiscal référence est inférieur à :

- 14 405 € / an par personne
- 22 097 € / an pour un couple.

➡ Les deux tiers des retraités ne verront donc pas leur pouvoir d'achat baisser :

- soit parce qu'ils bénéficieront de la suppression progressive de la taxe d'habitation (le 1er tiers sera exonéré en octobre 2018) ;
- soit parce qu'ils ne payaient pas de CSG (ou à taux réduit, qui reste inchangé).

➡ La redistribution à destination des retraités les plus modestes va être renforcée :

- le minimum vieillesse (qui concerne aujourd'hui près de 550 000 personnes) va augmenter progressivement pour atteindre une hausse de 100 € nets / mois pour un retraité, 155 € nets / mois pour un couple.
- Depuis avril dernier, les retraités percevant le minimum vieillesse connaissent un gain de pouvoir d'achat de 30 € nets / mois.



sur le territoire

Être élu engagé à rendre compte aux citoyens et à s'inspirer des réalités du terrain. Un député ne doit pas être un élu "hors sol". Ma permanence et les réunions publiques que j'organise sont ouvertes à tous : je m'attache à vous présenter les mesures mises en œuvre par le gouvernement et à échanger à ce propos. Présent sur le territoire, je suis un député enraciné.



- À Cholet, cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



- Réunion publique à Cholet pour présenter le programme Action Coeur de ville visant à lutter contre la désertification des centres-villes.



- Présent aux côtés des élus locaux et viticulteurs de Sèvre-et-Maine pour le concours des vins à Saint-Crespin.

Depuis un an,
7 rencontres
citoyennes



- Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire à Trélazé.

Immersion : une nuit avec la BAC

En mars dernier, j'ai eu l'occasion d'effectuer une patrouille nocturne avec un équipage de la Brigade Anti-Criminalité du commissariat de police de Cholet. J'ai pu observer le professionnalisme et le dévouement des policiers, et, à travers eux, ceux de l'ensemble des personnels de police et de gendarmerie.



Ils m'ont fait part, à cette occasion, des problématiques tant humaines que matérielles qu'ils peuvent rencontrer au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions.



J'ai sollicité l'intervention du ministre de l'Intérieur. Des mesures ont été prises pour améliorer les moyens existants. Des ressources supplémentaires seront déployées dans les mois à venir.

Mon action à l'Assemblée nationale

Les problématiques du quotidien reflètent souvent des enjeux nationaux qu'un député se doit de porter à l'Assemblée nationale. Je partage donc mon travail entre l'Assemblée et la circonscription.

Dans l'hémicycle

Loi de financement de la Sécurité Sociale 2018

- Revalorisation du minimum vieillesse
- Suppression du RSI
- Revalorisation du complément de libre choix du mode de garde pour les familles monoparentales

Loi de Finances 2018

- Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages
- Mise en place de l'impôt sur la fortune immobilière
- Baisse de l'impôt sur les sociétés de 33% à 25%

Loi ELAN

- Création d'un "bail mobilité" pour faciliter la mobilité professionnelle
- Facilitation de la réquisition de locaux vacants pour héberger des sans-abri
- Programme "Action cœur de ville"



La loi Agriculture et Alimentation

- 50% de produits locaux ou sous signe de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique dès 2022
- Inversion de la construction du prix : le contrat et le prix associé seront proposés par les agriculteurs aux distributeurs

Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

- Valorisation du Compte personnel de formation (CPF) en euros et non plus en heures
- Mise en place d'une cotisation réservée uniquement au financement des plans formation des TPE / PME

Loi de moralisation de la vie publique

- Interdiction pour les parlementaires et titulaires de fonctions exécutives locales d'employer des membres de leur famille proche
- Suppression de la réserve parlementaire
- Remboursement des frais de mandat des parlementaires uniquement sur présentation de justificatifs

Pour assister aux séances de l'Assemblée nationale ou me poser vos questions, écrivez-moi à l'adresse denis.masseglia@assemblee-nationale.fr

La commission des Affaires étrangères

Secrétaire de la commission des Affaires étrangères, je suis particulièrement impliqué sur les sujets qui touchent aux nouvelles technologies, au commerce international et au dynamisme de nos entreprises à l'export. Dans ce cadre, j'ai été désigné co-rapporteur d'une mission d'information sur la diplomatie économique de la France. Je suis également vice-Président du groupe d'amitié France-Etats-Unis.

Les groupes d'amitié et groupes d'études

Les groupes d'amitié permettent de tisser des liens avec les acteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays concerné. Les groupes d'études ont pour mission d'assurer une veille juridique et technique sur des questions bien particulières : je préside celui portant sur le jeu vidéo, un secteur porteur d'enjeux économiques et sociaux, 2eme industrie culturelle de France après celle du Livre, avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards € en 2017.